



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 3462

Texte de la question

SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Mme la présidente. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, hier matin, nous apprenions avec effroi l'agression d'un enseignant en Seine-Saint-Denis au nom de l'État islamique. Même si l'enquête a révélé l'invention des faits par la prétendue victime, la menace est réelle depuis que Daech a officiellement déclaré la guerre à notre école. Il existe un vrai problème de sécurité des enseignants, et donc des élèves. Le monde éducatif est inquiet et attend des mesures concrètes. Il faut un véritable pacte de sécurité dans nos écoles et à proximité de celles-ci associant chefs d'établissements, police et collectivités. C'est une priorité absolue. En 2012 déjà, l'islamisme radical s'en était pris à notre école. Parce qu'ils étaient juifs, des enfants et un professeur avaient été froidement assassinés par Mohammed Merah.

Or s'attaquer à l'école n'est pas seulement un acte de plus contre la France et sa civilisation. S'en prendre aux enseignants, c'est franchir un palier terrifiant, c'est attaquer la transmission du savoir affranchi de la tutelle religieuse. C'est donc véritablement une emprise totale que l'État islamique entend exercer sur la société française par la radicalisation grandissante d'élèves dans des écoles musulmanes mal contrôlées, par l'intimidation qui amène des professeurs à renoncer à certains enseignements et par la terreur qu'inspirent ces menaces de mort. Comment comptez-vous, monsieur le Premier ministre, protéger l'école de l'obscurantisme meurtrier de l'État islamique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* C'est donc entendu, l'agression d'un enseignant hier dans une école maternelle d'Aubervilliers était une affabulation. Il n'en reste pas moins que la question de la sécurité dans nos écoles se pose et constitue pour nous un enjeu considérable. C'est la raison pour laquelle, dès les jours qui ont suivi les attentats du 13 novembre dernier, le ministre de l'intérieur et moi-même avons adressé à chaque établissement de France une circulaire précisant les mesures à prendre afin que les plans de mise en sécurité soient bien adoptés dans l'établissement, que chaque acteur de l'établissement scolaire connaisse ses missions, que les plans de l'établissement soient transmis à la préfecture au cas où il faudrait réagir et surtout que l'on fasse faire aux élèves, d'ici à Noël, un certain nombre d'exercices de sécurité, de confinement ou d'évacuation afin que chacun soit paré le jour venu si un malheur devait se produire.

Cela étant, votre question est double, madame la députée. En matière de sécurité, nous pouvons toujours faire mieux. Le ministre de l'intérieur et moi-même annoncerons d'ici à deux jours d'autres mesures visant notamment

à former aux premiers secours un nombre très important d'adultes au sein des établissements scolaires. Mais vous soulevez aussi la question des établissements où, selon vous, on n'ose pas aborder certains enseignements ou certains sujets. Cette question, nous l'avons beaucoup évoquée au lendemain des attentats qui ont visé *Charlie Hebdo* en janvier dernier. Je tiens à vous rassurer pleinement : rien de ce qui se fait dans les murs de l'éducation nationale n'est mis sous le tapis. Aucun incident n'a été traité à la légère, comme vous avez pu le constater par vous-même. Tous les incidents sont désormais signalés, transmis et traités. Un suivi est opéré et chaque académie compte des référents qui se rendent dans les établissements où des problèmes se posent. Les enseignements sont bel et bien tenus. Nous y veillons. La laïcité n'a jamais été affirmée à l'école avec autant de force que par ce gouvernement ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Yves Fromion. Ça va !

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3462

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2015](#)